

**Département
Des ARDENNES**

**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

**Conseillers de la Communauté
en exercice : 44**

EFFECTIF LEGAL : 44

**Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté**

Le 04.12.2025

Convocation faite

Le 20.11.2025

**Délibération
N°2025-11-219**

**Demande de participation
financière à la venue
de l'équipe de France de
Gymnastique à GIVET
en juin 2025 (annexes)**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 26 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le mercredi vingt-six novembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Pascal GILLAUX (à partir du point n°2025-11-215), Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, M. Robert ITUCCI, M^{me} Angélique WAUTOT, M. Claude WALLENDORFF, M^{me} Jennifer PECHÉUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Antoine DI CARLO, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{me} Isabelle BODART, MM. Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M^{me} Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jean-Pol DEVRESSE (à partir du point n°2025-11-213), M^{mes} Sandrine BOURGEOIS, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : MM. Fabien PRIGNON, Richard DEBOWSKI (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), Pascal GILLAUX (jusqu'au point n°2025-11-214), Eric GUERINY, M^{me} Isabelle FABRE (pouvoir à M. Antoine DI CARLO à partir du point n°2025-11-213), M^{me} Dominique FLORES (pouvoir à M. Jean-Claude GRAVIER), M. Patrice PRINCE (pouvoir à M. Jean-Marie BARREDA), M^{me} Laure BARBE, M. Jacky DEVIN (pouvoir à M. Gérald GIULIANI), M^{me} Laetitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE (jusqu'au point n°2025-11-212).

M. Mathieu SONNET, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Vu la délibération n°2019-07-155 du 11 juillet 2019 décidant de verser une subvention exceptionnelle de 5 000 € au Comité Départemental de Gymnastique des Ardennes pour l'organisation de la venue de l'équipe de France de gymnastique à FUMAY et GIVET du 29 au 31 août 2019,

Considérant la demande du Comité départemental de gymnastique des Ardennes par courriel du 11 mars 2025,

Considérant la demande du Maire de GIVET d'apporter un concours financier à l'organisation d'un match international de gymnastique auquel ont notamment participé les équipes de France A et A' qui s'est déroulé le 28 juin dernier à GIVET,

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 17 novembre 2025,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **décide** de verser une subvention exceptionnelle de 5 000 € à la ville de GIVET, pour la participation aux frais d'un match international avec l'équipe de France de gymnastique s'étant déroulé le 28 juin 2025.

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS

